

**Voilà et bien sûr que s'il le fait, c'est qu'ils savent très bien que le vaccin fera énormément de dégât, mais ils le font quand même au nom de quoi ?? L'ordre des médecins est une sorte de mafia qui n'a plus rien à voir avec son origine... Pas la peine d'essayer de lui trouver des excuses... C'est une bande d'escrocs qui défend ses intérêts. On le sait bien désormais... Dommage, comme beaucoup d'institutions aujourd'hui... Urgent faites passer au maximum...**

---

**Véran et le Cnom déresponsabilisent les médecins « La réparation intégrale des éventuels accidents médicaux imputables à des actes réalisés à l'occasion de la campagne vaccinale sera assurée par l'ONIAM (argent public), au titre de la solidarité nationale »**

*Publié le 24.12.2020*

24 décembre 2020

## Vaccination contre la Covid-19 : l'Ordre obtient des garanties pour sécuriser les médecins dans leur décision vaccinale

A l'approche du coup d'envoi de la campagne vaccinale contre la Covid-19, le Conseil national de l'Ordre des médecins a obtenu des garanties importantes concernant la nécessité de sécuriser les médecins dans la décision de proposer à leurs patients la vaccination et dans son administration.

Ces dernières semaines, l'Ordre des médecins a rappelé son plein engagement, et celui des médecins, dans la campagne vaccinale contre la Covid-19. Il s'est aussi fait le relais de l'inquiétude légitime des professionnels de santé dans un communiqué, puis dans deux courriers successifs adressés au Ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran. L'institution ordinaire y rappelait qu'il était de la responsabilité de l'Etat d'apporter des réponses effectives aux enjeux relatifs à la responsabilité des médecins dans la décision vaccinale, et à l'attente des citoyens dans la prise en charge des effets post-vaccinaux éventuels, alors que le caractère obligatoire de la vaccination a été écarté.

L'Ordre salue les garanties apportées par le Ministre ce 23 décembre sur le niveau de sécurité juridique que les médecins et leurs patients sont en droit d'attendre dans ce contexte inédit. En effet, Olivier Véran a annoncé, dans un courrier adressé au Président du Conseil national, le Dr Patrick Bouet, que la campagne de vaccination serait lancée par un décret pris sur le fondement de l'article L. 3131-15 du code de la Santé publique, offrant aux personnes vaccinées comme aux professionnels de santé la même sécurité juridique que celle prévue dans le cadre des vaccinations obligatoires. La réparation intégrale des éventuels accidents médicaux imputables à des actes réalisés à l'occasion de la campagne vaccinale sera donc assurée par l'ONIAM, au titre de la solidarité nationale.

L'Ordre se félicite également qu'un guide destiné aux professionnels de santé, composé de fiches sur le consentement et les éventuels effets indésirables notamment, soit publié sur le site du Ministère et actualisé tout au long de la campagne vaccinale, comme il en avait fait la demande.

Ces différentes annonces constituent un cadre clair et partagé par tous les acteurs, permettant aux médecins de se mobiliser pleinement au service de leurs patients.

La vaccination contre la Covid-19 sera indispensable pour maîtriser la pandémie et ses conséquences sanitaires, sociales et économiques. Les médecins et leur Ordre s'y engageront totalement pour protéger les individus et les populations.

Les médecins ont donc la même sécurité juridique en prescrivant un vaccin à ARN expérimental dont on ne sait quasiment rien qu'en prescrivant les 11 vaccins rendus obligatoires par LREM. Le Gvt et ses larbins bafouent totalement le principe de précaution et poussent au crime.

Aujourd'hui, en France, un médecin ne risque rien en prescrivant à la pelle les biotechnologies de Pfizer utilisées sur l'humain depuis - d'1 an, mais il risque des poursuites en affirmant, données scientifiques à l'appui, que l'HCQ ou l'ivermectine aident à guérir du Covid.

Les conclusions de l'enquête de la **@Courdescomptes** sur l'Ordre des médecins Un scandale alors que le Conseil national de l'Ordre des médecins (Cnom) ose porter plainte contre 6 médecins, dont **Raoult et Perronne**, pour des propos tenus sur l'épidémie de Covid-19 dans les médias

**Démissions de plusieurs confrères & consœurs !  
Ex »Pour être sûr de ne pas « tremper » dans le  
traquenard des «#vaccinations» en #EHPAD, sachant  
que les établissements où je travaille ont réalisé des  
sérologies #COVID19 sans le dire ni demander le  
moindre consentement, je démissionne.**



**Laissonslesprescrire**  
@Laissonslespre1



Démissions de plusieurs confrères & consœurs ! Ex"Pour être sûr de ne pas «tremper» dans le traquenard des «#vaccinations» en #EHPAD, sachant que les établissements où je travaille ont réalisé des sérologies #COVID19 sans le dire ni demander le moindre consentement,je démissionne

8:47 PM · 26 déc. 2020



1,2 k



Voir les dernières informations sur le COVID-19 sur Twitter

**Merci au Dr Christian VÉLOT, généticien moléculaire à  
l'université Paris-Saclay et Président du Conseil  
Scientifique du CRIIGEN, pour cette vidéo didactique  
remarquable sur les différents types de #vaccins contre  
la #COVID19 A voir par toutes et tous+++**

### **Covid-19 : Les Technologies Vaccinales à la loupe (Vidéo)**

Suite à sa note d'expertise grand public sur les vaccins faisant appel aux biotechnologies, le Dr Christian VÉLOT\*, généticien moléculaire à l'université Paris-Saclay et Président du Conseil Scientifique du CRIIGEN, propose une vidéo didactique sur les différents types de vaccins contre la COVID-19, et en particulier ceux de dernière génération avec les risques qu'ils peuvent engendrer.